

« L'expression des groupes politiques est libre, dans les limites imposées par la loi et la jurisprudence. Les textes sont donc de l'entière responsabilité de leurs auteurs. »

FERNEY-VOLTAIRE VALEURS COMMUNES

La fin des minorités ou la faim des oppositions ?

Comme nous l'écrivions dans le dernier FerneyMag, *La Force de l'Union* n'a pas tenu le choc de la cohésion d'équipe, de la parité et de la modération. La Conseillère municipale Marie Flores a fait le choix courageux de nous rejoindre pour réaliser nos projets ensemble pour les Ferneyiennes et les Ferneyiens, et non de se borner à de l'obstruction primaire.

D'ailleurs, le recours pour faire annuler les élections municipales de 2020, porté par l'un des deux élus de ce groupe, a été rejeté par le tribunal administratif. Dans cette guerre procédurale d'usure, l'autre élu de ce groupe a réussi à faire annuler l'élection des Adjoints pour une erreur matérielle, mais cela n'a rien changé, malgré la perte de temps et d'argent.

Quant à l'autre groupe, qui a soutenu sans sourciller la procédure d'annulation des élections, il a perdu, en à peine six mois, tout le crédit pour une minorité dite « constructive » en s'inspirant maladroitement des autres opposants. En faisant le choix ou en ayant la posture d'un positionnement différent entre les Commissions et les Conseils municipaux, comme sur la Charte des Associations, en ayant des insinuations douteuses sur la politique sociale et la politique de la Ville, en s'exprimant publiquement sur des cas individuels du logement social et sur le Conseil citoyen au lieu de défendre l'intérêt général, il est évident que la différence entre la parole d'ouverture et les actions bellicistes tend à démontrer la faiblesse de leur modèle.

Malgré cela, la majorité continue de mettre en œuvre tous les procédés démocratiques de concertation, comme le récent séminaire en Politique de la ville. A quand la prochaine division de *Ferney en Grand*, entre les colériques et les raisonnés ?

FERNEY EN GRAND

Jean-Loup Kastler,
Myriam Manni,
Nicolas Krausz

Notre priorité : indépendance et transparence de la vie associative.

La vie associative est au cœur du fonctionnement démocratique de notre commune. À Ferney-Voltaire, une centaine d'associations sont actives dans tous les domaines.

Nous déplorons la diminution des moyens attribués à ces acteurs majeurs de la vie municipale en pleine crise sanitaire (311 ke en 2020 contre 290 ke en 2021). On peut comprendre que les subventions non utilisées ne soient pas reconduites, mais ne pouvait-on pas réinvestir les économies ainsi réalisées dans des actions solidaires ? Il y a là une occasion manquée de la part de la majorité pour venir en aide aux plus fragiles d'entre nous dans un contexte difficile.

De manière générale, notre liste s'interroge sur la gestion de la vie associative à Ferney-Voltaire. Nous avons eu l'occasion de faire connaître par voie de presse notre désaccord avec la « charte de la vie associative » adoptée il y a peu par la majorité, notamment l'obligation qui est faite à toute association recevant des subventions d'inviter à ses assemblées générales le maire ou un de ses représentants. L'acceptation d'une subvention de la part de la municipalité ne doit engendrer aucune soumission politique. C'est l'impératif d'indépendance de la vie associative.

Les seuls comptes qu'une association doit à l'institution qui la subventionne sont financiers car elle doit justifier du bon usage des deniers publics. C'est l'impératif de transparence financière. À propos de cette obligation légale, nous sommes inquiets de l'absence de comptes rendus depuis deux ans de la part de l'association du conseil citoyen, car elle entraîne le blocage de subventions futures pour cette association qui participe à la politique de la ville. Cette situation n'est pas tolérable et ce sont les quartiers prioritaires, ceux des Tattes et du Levant, qui vont en pâtir. Ces derniers sont par ailleurs trop peu impliqués dans les processus de décisions qui les concernent directement.

Que fait la majorité municipale pour tirer au clair cette situation inacceptable ?

LA FORCE DE L'UNION

Christian Landreau,
Dorian Lacombe

Après la lèche, la douche

Les promesses de campagne municipales étaient belles et prégantes. Tout était savamment dit, enveloppé, ficelé, offert, jusqu'à ce que...

Jusqu'à ce que la Cour Régionale des Comptes demande un correctif

Jusqu'à ce que le Tribunal Administratif de Lyon, dans sa grande sagesse, annule l'élection des Adjoints, malhonnêtement élus, une première dans la région de l'Auvergne Rhône-Alpes (bravo les amis !);

Jusqu'à ce que le Conseil Municipal, dans sa séance du 9 mars dernier, consacre sans ciller le budget de la commune.

Si le budget est l'acte fondateur des actions à venir, ce budget ne dit rien de ce qu'il devrait dire. Il annonce seulement une hausse de près de 3 points des impôts communaux en 2021 (bravo l'exécutif !). Vous êtes vraiment fortiches.

Il faut bien payer la Halle des Sports de Preveysin-Moëns, à hauteur de 47%, dont le coût ne cesse d'augmenter !

Qui a dit que les électeurs ont les élus qu'ils méritent ?